

SM le Roi inaugure un point de débarquement aménagé de poissons à Tiznit

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-10-2009 22:22:44

SM le Roi Mohammed VI a inauguré, mercredi, un point de débarquement aménagé (PDA) des produits de la mer réalisé dans la commune rurale d'Aglou (province de Tiznit), pour une enveloppe budgétaire de 13 millions de DH.

Après avoir dévoilé la plaque commémorative et coupé le ruban symbolique, le Souverain a effectué une tournée à travers les différentes dépendances de cette nouvelle structure aménagée grâce à un financement du Fonds Hassan II pour le développement économique et social, au profit de 275 marins pêcheurs exploitant 55 barques artisanales.

Le PDA d'Aglou comprend une halle au poisson, 40 magasins pour les marins pêcheurs, six autres magasins pour les mareyeurs, une fabrique de glace, un dépôt de carburant, des boxes de stockage, un atelier mécanique et des bureaux administratifs.

Il dispose également d'une salle de formation, d'une unité médicale, d'une salle dédiée à la coopérative et une autre de prière, ainsi que des aires de stationnement des barques et d'étendage des filets et d'autres équipements destinés aux pêcheurs.

Le projet a bénéficié de divers équipements mis à la disposition sous forme de dons dans le cadre de la coopération avec les Iles Canaries. Il s'agit d'une fabrique de glace d'une capacité de 800kg/j, de deux éoliennes pour la production de l'énergie alimentant cette fabrique et d'un groupe électrogène.

La mise en place du PDA d'Aglou a pour objectif de venir en appui à la pêche artisanale afin d'améliorer les conditions de vie et de travail des marins dans le cadre d'un marché bien structuré, l'ambition étant d'instaurer un environnement meilleur de valorisation et de commercialisation des produits de la mer.

Elle permettra aux marins de bénéficier de la sécurité sociale et de la couverture médicale et de faciliter leur accès à des mécanismes adaptés de financement.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'une approche visant le redressement du secteur de la pêche artisanale, confronté à un relatif éparpillement des communautés de pêcheurs, à un manque d'hygiène et à des conditions difficiles de travail.

Il fait partie du programme national d'aménagement du littoral destiné au développement et à la restructuration du secteur à travers la création d'un pôle intégré dans son environnement économique et social.

Ce programme tourné principalement vers la pêche artisanale a pour préoccupation majeure d'intégrer ce segment dans le tissu socio-économique régional, par le biais de la mise en place

d'infrastructures de base nécessaires pour la valorisation des produits capturés et l'amélioration des conditions socio-économiques des artisans pêcheurs. Ces infrastructures sont constituées de points de débarquement aménagés et de Villages de pêcheurs (VDP).

Le budget mobilisé pour ce programme a atteint 2,233 milliards de DH, consacrés à la réalisation de 17 VDP, de 39 PDA et de huit unités médicales.

A cette occasion, le ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, M. Aziz Akhannouche, a présenté à SM le Roi l'"Atlas des sites de pêche maritime au Maroc".

MAPF